

**Motion de Mme Frédérique Perler-Isaaz et M. Mathias Buschbeck: «Cartes journalières CFF (bis)».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de  
la séance du 7 septembre 2004)

*MOTION*

Considérant:

- la motion M-389 acceptée par le Conseil municipal le 5 novembre 2003;
- la réponse rapide mais très partielle du Conseil administratif datée du 15 janvier 2004;
- l'offre minimale de cartes journalières CFF pour une demande croissante,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- acquérir des cartes journalières CFF supplémentaires;
- faciliter l'obtention de ces cartes journalières:
- améliorer l'information à la population;
- fournir un bilan au bout de six mois d'activité.